Gastroentérologie

Dépistage du cancer colorectal: lutte contre le «cantonalisme»

Prof. Dr méd. Gian Dorta, pour le Comité de la Société Suisse de Gastroentérologie (SSG)

Service de gastro-entérologie et d'hépatologie, Centre hospitalier universitaire vaudois, Lausanne

Des programmes de dépistage du cancer colorectal ont été initiés dans le canton d'Uri et dans le canton de Vaud. Les deux programmes sont identiques en ce qui concerne les méthodes de test utilisées, l'assurance qualité et les tarifs. D'autres cantons se montrent intéressés à l'introduction de programmes de dépistage du cancer colorectal.

Introduction

En Suisse, la santé publique relève de la compétence des cantons. Chaque canton peut décider individuellement s'il souhaite introduire un programme de dépistage du cancer colorectal et est libre de décider quelles méthodes de dépistage il souhaite privilégier. La Société Suisse de Gastroentérologie (SSG) s'engage en tant que modérateur afin que les programmes de dépistage cantonaux appliquent les mêmes méthodes de test, les mêmes critères de qualité et les mêmes tarifs. Il convient à tout prix d'éviter que 26 programmes différents de dépistage du cancer colorectal soient introduits en Suisse.

Principaux faits concernant le cancer colorectal

- Le cancer colorectal est l'un des cancers les plus fréquents en Suisse. Il figure en deuxième position des cancers les plus fréquents chez les femmes et en troisième position chez les hommes. Un cancer colorectal survient chez 5% de la population au cours de la vie. L'incidence augmente fortement à partir de l'âge de 50 ans. Chaque année, env. 4200 personnes développent un cancer du côlon en Suisse, les hommes étant nettement plus touchés que les femmes. La durée moyenne de survie à 5 ans s'élève à 65% [1].
- Le cancer du côlon sporadique se développe lentement. Dans la plupart des cas, la carcinogenèse repose sur la séquence adénome-carcinome. Plus de 10 années s'écoulent entre le moment où la muqueuse est encore normale et le moment où le carcinome est cliniquement manifeste. Le cancer colorectal sporadique est ainsi une affection qui se prête idéalement au dépistage. Il s'agit d'une maladie fréquente, l'évolution vers un cancer passe par des lésions néoplasiques bénignes (adénomes) et le temps nécessaire pour que ces lésions bénignes se transforment en cancer cliniquement manifeste se chiffre en années.
- Les méthodes les plus utilisées pour le dépistage précoce sont les tests de détection de sang occulte dans les selles (Fecal Ocult Blood Test [FOBT] ou Fecal Immunological Test [FIT]), ainsi que la coloscopie. Le dépistage a pour objectif d'identifier des lésions précurseurs (adénomes) de cancer ou des cancers au stade précoce. Le FIT-test a une sensibilité de ca. 70% pour la détection des cancers colorectaux précoces (stage I et II). L'exérèse endoscopique des adénomes permet de diminuer l'incidence du cancer colorectal. La détection des cancers au stade précoce augmente considérablement les chances de survie des patients.
- Des programmes de dépistage nationaux ou régionaux sont établis depuis des années dans de nombreux pays européens (en Espagne depuis 2000, en Allemagne depuis 2002, en Italie depuis 2005, en Angleterre depuis 2006, etc.). Les programmes ne sont malheureusement pas homogènes en ce qui concerne les méthodes de dépistage utilisées et l'âge des individus éligibles au dépistage.

Gian Dorta

Le chemin semé d'embûches vers le dépistage systématique

La SSG travaille sur la problématique du cancer colorectal depuis des années. Depuis 1996, elle publie des recommandations sur le suivi des néoplasies colorectales. Ces recommandations sont régulièrement mises à jour en fonction des connaissances scientifiques les plus récentes et elles sont débattues et adoptées dans le cadre d'une conférence de consensus avec toutes les parties intéressées. La dernière révision remonte à 2014 [2].
Depuis 2005, la SSG, de pair avec d'autres parties intéressées, milite pour l'introduction d'un dépistage systématique par test de détection de sang dans les selles (FOBT/FIT) ou par coloscopie. Les deux examens ne

faisaient alors pas partie des prestations obligatoires des caisses-maladie. Les premiers efforts n'ont malheureusement pas porté leurs fruits. La situation a changé lorsqu'Oncosuisse a intégré le dépistage du cancer colorectal dans le «Programme national contre le cancer pour la Suisse 2011–2015» [3]. La Ligue contre le cancer, de concert avec toutes les parties intéressées, a préparé une requête de prestation afin que les tests FOBT/FIT et la coloscopie pour le dépistage du cancer colorectal deviennent des prestations obligatoires incombant aux assureurs-maladie. La requête a finalement abouti le 1er juillet 2013: les tests FOBT/FIT (tous les 2 ans) et la coloscopie (tous les 10 ans) en vue du dépistage du cancer colorectal sont devenus des prestations obligatoires chez les individus âgés de 50 à 69 ans présentant un risque moyen. Il s'agissait là d'une étape tout à fait cruciale pour motiver les gens à se soumettre à un dépistage individuel. Auparavant, les coûts du dépistage étaient à la charge des patients.

Déjà avant que ces changements législatifs n'interviennent, les cantons d'Uri et de Vaud avaient depuis des années songé à des projets pour un dépistage systématique du cancer colorectal au sein de la population. Dans le Canton d'Uri, le Prof. U. Marbet et la Direction de la santé du canton ont pris les commandes de cette initiative [4]. Dans le canton de Vaud, la «Santé publique» a chargé la «Fondation vaudoise pour le dépistage du cancer» de concevoir un programme cantonal de dépistage du cancer colorectal. Ce projet a été élaboré moyennant une étroite collaboration entre la «Fondation vaudoise pour le dépistage du cancer» et la «Policlinique médicale universitaire», l'«Institut universitaire de médecine sociale et préventive», le «Service de gastroentérologie et d'hépatologie du CHUV», les médecins de famille installés en cabinet, ainsi que les internistes et les gastro-entérologues. La collecte des données est informatisée et la gestion des résultats du dépistage, qui sont également disponibles en vue d'une exploitation scientifique, est assumée par «swiss cancer screening».

A l'initiative du gouvernement cantonal du canton d'Uri, les examens de dépistage du cancer colorectal dans le cadre des programmes de dépistage systématique sont exempts de la franchise depuis le 1.7.2014.

Le programme de dépistage du canton de Vaud s'adresse à tous les habitants du canton âgés de 50 à 69 ans. Ces personnes reçoivent systématiquement un courrier personnel les invitant à prendre contact avec leur médecin de famille afin de s'informer sur le dépistage du cancer colorectal. Le médecin de famille informe le patient sur les différentes méthodes de dépistage (FIT ou coloscopie). A l'issue de cette consultation, le patient décide à quelle méthode il souhaite se soumettre [4]. Les coûts à la charge du patient sont supportables, car la prestation médicale est prise en charge hors franchise. Le patient doit uniquement payer la quote-part de 10%. Dans le canton d'Uri, même cette quote-part est prise en charge par le canton.

J'ai été personnellement impliqué dans ce processus. Cela n'a pas été simple. Les médecins sont des individualistes et ils acceptent à contrecœur les directives générales. Lors de l'élaboration des critères de qualité et des modalités logistiques, une réticence se faisait sans cesse sentir de la part des médecins installés en cabinet, même si les critères de qualité étaient conformes aux standards européens et suisses (recommandations de la SSG pour la préparation des endoscopes, lignes directrices pour la réalisation de la coloscopie et lignes directrices pour la sédation). La situation est devenue encore plus tendue lors des négociations tarifaires avec les caisses-maladie, qui exigeaient des forfaits pour les différentes prestations. Après des négociations ardues de longue haleine et un grand travail de persuasion, nous sommes tout de même parvenus à un consensus. Le programme a officiellement débuté en 2016. Même après le lancement du programme, il persiste encore quelques petits problèmes surmontables, qui n'affectent toutefois pas le déroulement du programme.

Perspectives et objectifs

Plusieurs cantons (Bâle-Ville, Jura, Neuchâtel, partie francophone du canton de Berne, Saint-Gall, Tessin, Thurgovie) souhaiteraient prochainement introduire des programmes de dépistage du cancer colorectal au sein de leur population.

La SSG s'est fixée pour objectif d'harmoniser les différents programmes de dépistage en Suisse. Elle souhaite offrir aux différentes parties intéressées une plateforme permettant un échange d'expériences autour du dépistage. En outre, la SSG veut user de toute son influence pour que les futurs programmes de dépistage soient les plus identiques possibles en termes de méthodes de test, de critères de qualité et d'indemnisation des prestations. Une collecte centralisée des données serait également plus que souhaitable.

L'introduction de programmes de dépistage relèvera toujours de la compétence des cantons. L'objectif ultime de la SSG est que la population suisse âgée de 50 à 69 ans puisse profiter de mesures préventives hautement qualitatives.

Correspondance:
Prof. Dr méd. Gian Dorta
Service de gastro-entérologie et d'hépatologie
Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV)
Rue du Bugnon 46
CH-1011 Lausanne
gian.dorta[at]chuv.ch

Disclosure statement
L'auteur n'a pas déclaré des obligations financières ou personnelles en rapport avec l'article soumis.

Références
La liste complete et numerotee des references est disponible en annexe de l'article en ligne sur www.medicalforum.ch.

Références

1 Schweizerischer Krebsbericht 2015: Präsentation von ausgewählten Ergebnissen. Rolf Heusser und Giorgio Noseda, für die Autorengruppe des Schweizerischen Krebsberichtes 2015.
2 Dorta G, Mottet C. Suivi postpolypectomie colique et suivi des cancers colorectaux après opération curative. Forum Med Suisse. 2016;16(7):164–7.
3 Programme national contre le cancer pour la Suisse 2011–2015.
4 http://www.ur.ch/dl.php/de/ax-57f4fbae274ac/KKSP_Programmbeschrieb_vom_07.09.2012.pdf.
5 http://www.pmu-lausanne.ch/pmu_home/pmu-professionnels--sante/pmu-programme-depistage-cancer-colon.htm.